

Compte rendu de la séance 17 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 17 septembre, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 30 août 2021, s'est réuni en session ordinaire, au foyer rural de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

Présents :

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire

M. ROUX Vincent, Mme LYOEN Marie-Yvonne, Mme THURMEL Frédérique, adjoints
M. DELORD Benoit, Mme MICHALCZYK Catherine, M. PASQUET Benjamin,
Mme VIDEAU Christine, M. IMBEAUX Michel, Mme WEBER Katty, conseillers

Absente :

Mme HENNEUSE Véronique (procuration donnée à M. MASSIAS Jean-Luc)

Secrétaire de séance : Mme THURMEL Frédérique

Ouverture de la séance : 20H30

Levée de la séance : 22h09

1. DÉLIBÉRATIONS

➤ **Renouvellement contrat d'assurance AXA pour le personnel IRCANTEC**

Taux de cotisation maintenu : 1.55%

Prise d'effet : 01/01/2022

Durée de souscription : 3 ans

Garanties : accident du travail, grave maladie, maternité, maladie ordinaire avec franchise de 10 jours par arrêt

Le conseil municipal renouvelle de contrat d'assurance.

➤ **EDF ENTREPRISE COLLECTIVITES**

Remboursement sur consommation d'électricité des bâtiments communaux : 141.16€

Le conseil municipal accepte le montant.

➤ **Modification du régime indemnitaire RIFSEEP**

Modifications :

- Création de 2 groupes de fonctions CG1 (agent exerçant des responsabilités) et CG2 (agents polyvalents faisant preuve d'autonomie)
- Les articles 5 « modulation selon absentéisme » concernant l'ISFE (indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise) et du CIA (complément indemnitaire annuel qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir).

Le comité technique du centre de gestion a approuvé notre projet de modification lors de sa séance du 10 septembre 2021.

Le conseil municipal décide que les modifications prendront effet au 1^{er} octobre 2021 et demande à Monsieur le Maire de fixer par arrêté individuel le montant RIFSEEP perçu par chaque agent.

➤ **Renouvellement contrat PEC**

Le contrat arrive à échéance le 31 décembre 2021.

Il bénéficie d'une prise en charge de l'Etat à hauteur de 80 %.

Le conseil reconduit le contrat PEC aux mêmes conditions que précédemment :

- Poste : secrétariat et affaires courantes
- Temps de travail : 20 h/semaine
- Rémunération : SMIC en vigueur
- Durée du contrat : 6 mois

➤ **Aide jeunes au sport et à la culture - année 2021**

Le conseil municipal a décidé de reconduire sa participation financière pour les jeunes de moins de 18 ans prenant une licence sportive ou une adhésion à une activité culturelle pour la période scolaire 2021-2022.

L'enveloppe maximale de cette aide est de 50 €.

Conditions :

- Moins de 18 ans au 1^{er} septembre 2021
- Être domicilié sur la commune
- 1 participation par enfant ou jeune

Pièces à fournir avant le 15 novembre 2021 :

- RIB de l'autorité parentale
- Licence ou justificatif de paiement

2. ADRESSAGE

La commune a passé une convention avec l'Agence Technique Départementale pour l'assister dans les modalités de la refonte des adresses. Les membres de la commission d'adressage ont bénéficié d'une formation pour maîtriser les normes de l'adressage et de l'outil informatique spécifique à cette démarche obligatoire.

Un courrier sera adressé aux habitants de la commune dans les prochains jours afin de prendre connaissance des différentes appellations de rues.

La liste sera consultable en mairie.

Un cahier sera à disposition de tous pour recueillir les avis et les idées.

3. LE POINT SUR LES AFFAIRES EN COURS

➤ **RPQS**

Monsieur le Maire met à disposition des membres du conseil pour adoption lors de la prochaine séance :

- Le RPQS 2020 (Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service) du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Mussidan-Neuvic.
- Le RPQS 2020 de la commune pour son assainissement collectif.

➤ **Ecole**

Ouverture de poste : une classe supplémentaire est créée à SOURZAC.

Ecole de SAINT LOUIS : 22 élèves dont 6 sont de la commune : 11 CE1 et 11 CE2

Semaine du goût du 11 au 15 octobre 2021 :

- Lundi 11 octobre : Intervention d'un chef cuisinier.
Il fera concocter aux élèves, avec l'aide de la cuisinière municipale Nathalie, un repas surprise. Après le déjeuner, le chef emmènera les enfants visiter l'exploitation maraîchère où il s'approvisionne .
- Les jours suivants : Nathalie préparera des repas à thème.
 - Mardi : repas espagnol
 - Jeudi : repas marocain

- Vendredi : repas périgourdin

➤ **Désignation ambassadeurs COVID**

A la demande de la préfecture, il est mis en place des ambassadeurs-référents COVID.

Mission des ambassadeurs- référents :

- Faciliter la mise en œuvre des protocoles sanitaires
- Communiquer avec la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et les services de l'Etat
- Accompagner les cas positifs et les personnes contacts et faciliter leur orientation
- Aider au déploiement des autotests

Formation dispensée aux ambassadeurs COVID et validée par un certificat délivré par l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique).

Ambassadeurs-référents désignés :

- MASSIAS Jean-Luc
- HENNEUSE Véronique

➤ **Poubelles**

Les bâtiments de France souhaitent qu'il y ait une intégration paysagère des PAV (points d'apports volontaires) installés sur le parking du cimetière et qui sont situés dans le périmètre de protection des bâtiments de France avec l'Eglise St Pierre et St Paul de SOURZAC.

Il est préconisé l'implantation d'une haie qui serait à la charge d'entretien de la commune de SAINT LOUIS.

La commune est prête à en discuter afin d'améliorer le visuel sur du site.

➤ **Certificat d'économie d'énergie (CEE) avec le SDE 24**

Définition :

Le CEE permet de valoriser financièrement les travaux d'efficacité énergétique.

Un dossier a été déposé auprès du Syndicat Départemental des Energies (SDE) pour les travaux en cours de réalisation du foyer rural (isolation, chauffage, huisseries). La commune peut prétendre à une prime d'environ 1 000 €.

➤ **CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique)**

Définition :

Dispositif d'accompagnement de l'Etat à destination des collectivités territoriales de la Vallée de l'Isle et du Ribéracois.

Le CRTE est assorti d'un plan d'actions pluriannuel sur 6 ans et d'un protocole financier annuel.

La commune doit recenser les projets d'investissement :

- **Rénovation de la salle des Fêtes** : salle du foyer rural et sa cuisine attenante. Projet réalisé par les habitants à la fin des années 70 créant une belle aventure humaine à laquelle ils sont très attachés.
- **Eglise** : pavage du parvis et réfection de la toiture
- **Eclairage public** : changement de l'ensemble des points lumineux du centre bourg + extension
- **Aire de camping-car** : création d'une aire avec commodités
- **Lotissement** : création d'un lotissement (6 lots) avec achat du terrain
- **Réhabilitation bâtiment pour tiers lieu** : réhabilitation d'un bâtiment ancien dans le centre bourg afin de créer un lieu d'échanges

- **Travaux de voirie** : amélioration du réseau routier existantPlan de financement et calendrier :**Réhabilitation foyer rural 2^{ème} tranche**

Partenaires	Coût prévisionnel HT	Plan de financement	Calendrier		
Etat	50 000 €	30 %	Juin 2022	Sept 2022	Avril 2023
Conseil départemental		25 %			
Auto-financement		55 %			

Eclairage public

Partenaires	Coût prévisionnel HT	Plan de financement	Calendrier		
SDE 24	25 000 €	50%	Avril 2023	Janv 2024	Juin 2024
Conseil départemental		25 %			
Auto-financement		25 %			

Eglise

Partenaires	Coût prévisionnel HT	Plan de financement	Calendrier		
Etat	10 000 €	30 %	Janv 2023	Mars 2023	Juin 2023
Conseil départemental		25 %			
Auto-financement		55 %			

Réhabilitation bâtiment ancien du centre bourg

Partenaires	Coût prévisionnel HT	Plan de financement	Calendrier		
Etat	80 000 €	30 %	Janv 2024	Janv 2025	Dec 2025
Conseil départemental		25 %			
Auto-financement		55 %			

Lotissement

Partenaires	Coût prévisionnel HT	Plan de financement	Calendrier		
Etat	50 000 €	30 %	Janv 2024	Janv 2025	Oct 2025
Conseil départemental		25 %			
Auto-financement		55 %			

Travaux de voirie

Partenaires	Coût prévisionnel HT	Plan de financement	Calendrier		
Etat	30 000 €	30 %	Janv 2025	Juin 2025	Oct 2025
Conseil départemental		25 %			
Auto-financement		55 %			

➤ **Broyeur communautaire**

La commune disposera du broyeur le 28 octobre.

Le but est de promouvoir auprès des particuliers l'usage du paillage en substitution des produits phytosanitaires et de réduire les déplacements en déchetterie.

Le broyage est réalisé uniquement par la commune sur le site de la station d'épuration. L'apport des branchages par les particuliers pourra leur être restitué en totalité ou en partie selon leur choix.

➤ **Ramassage des encombrants**

Ramassage du 22 au 26 novembre. Un mot sera adressé aux habitants.

➤ **Porte du secrétariat**

Il est envisagé d'insérer dans la porte actuelle une partie vitrée.

➤ **Foyer rural**

Travaux à venir : hotte et peinture dans la cuisine et la salle.

Règlement intérieur : mise à jour et réévaluation des tarifs pour 2022 à prévoir.

4. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Repas des aînés**

A réfléchir sur l'organisation d'un repas ou distribution d'un panier gourmand.

Date : 12 ou 19 décembre 2021. Plutôt le 12

➤ **Halloween avec le ARPI**

Prévenir la population d'accrocher des bonbons à l'extérieur pour ceux qui souhaitent offrir des friandises aux enfants du regroupement scolaire.

➤ **Vitesse dans le bourg**

Le STOP n'est pas respecté. Monsieur le Maire doit rencontrer le responsable de la DDT route pour étudier cette problématique afin de trouver une solution.

Prochaine réunion du Conseil

**Vendredi 19 novembre 2021
20h30 au Foyer Rural**

Ordre du jour :

- Délibérations
- Le point sur les affaires en cours
- Questions diverses

**Cérémonie du 11 novembre 2021
10h15 au Monument aux Morts
Place de la Maire**

**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES
AU COURS DE LA SÉANCE 17 SEPTEMBRE 2021**

N° des délibérations	Objet	Décision
2021-1709-1	Assurance AXA : assurance du personnel IRCANTEC	OK Contrat pour 3 ans à compter du 01/01/2022
2021-1709-2	EDF Remboursement conso bâtiments communaux	141.16 €
2021-1709-3	Modification du RIFSEEP	- Modif. Art 5 : modulation selon absentéisme - Rattachement à un groupe de fonction Avis favorable du CT du CDG 24 Modif du RIFSEEP à compter du 01/10/2021
2021-1709-4	Contrat PEC Renouvellement du contrat pour le poste de secrétariat	OK pour 6 mois à compter du 01/01/2022
2021-1709-5	Aide jeunes au sport et à la culture	Enveloppe maxi : 50 € <u>Conditions :</u> - Moins de 18 ans - Etre de la commune - Fournir licence ou justificatif de paiement

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS
AU COURS DE LA SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2021**

MEMBRES DU CONSEIL	SIGNATURE	CAUSE EMPÊCHEMENT DE SIGNATURE
MASSIAS Jean-Luc		
ROUX Vincent		
LYOEN Marie-Yvonne		
THURMEL Frédérique		
IMBEAUX Michel		
DELORD Benoit		
HENNEUSE Véronique		Procuration MASSIAS Jean-Luc
MICHALCZYK Catherine		
PASQUET Benjamin		
VIDEAU Christine		
WEBER Katty		